

Le MORVAN

AOUT 1980

« Tout ce qui intéresse le Morvan est nôtre »

Joseph PASQUET

NOTRE PAGE

Les textes proposés pour la page du Morvan qui paraît chaque fin de mois, devront parvenir, si possible, en deux exemplaires, avant le 10 de chaque mois, au responsable, M. Marcel Barbotte, La Cbmaille, 71400 Autun (tél. (85) 52.15.35).

NOTRE BULLETIN

Toutes communications concernant le Bulletin de l'Académie du Morvan, notamment pour l'envoi des fascicules déjà parus, sont à adresser au directeur de la publication, M. Marcel Vigreux, à Ménessaire, 21340 Liernais.

Notre assemblée générale : succédant à l'amiral de BOURGOING, M^{me} Suzanne BASTID présidera l'Académie

NOTRE assemblée générale, réunie samedi 6 juillet à l'hôtel de ville de Château-Chinon, revêtait cette année un caractère particulier. Elle avait, en effet, après exposé et la discussion des activités passées et futures de l'Académie, à renouveler son conseil d'administration dont expirait le mandat triennal, et à désigner le successeur de son président, l'amiral de Bourgoing, parvenu au terme de ses deux mandats successifs.

Entourant le président sortant et le D^r Olivier, chancelier perpétuel, avaient pris place au bureau MM. Claude Régier, vice-président ; Jean Séverin, vice-chancelier ; D^r Petit, trésorier ; Roblin, secrétaire.

En ouvrant la séance, l'amiral de Bourgoing demanda à l'assemblée de se recueillir dans le souvenir de trois de nos confrères disparus : le bâtonnier Jean Menand, MM. Marc Chevrier et Alain Colas, hommage que devait, un peu plus tard, développer notre chancelier.

Rapport financier

Le docteur Petit fit approuver sans débat son rapport financier, dont chaque membre avait reçu communication dans le détail. Il se résume ainsi :

Solde créditeur au 31 décembre 1978 : 30.279,60 F. Recettes de l'année 1979 : 136.306,40 F. Total : 166.584 F.

Dépenses : 135.709 F où figurent pour 123.55,44 F le coût de l'édition des « Parlers du Morvan ».

démie du Morvan il affirmait l'intérêt des relations étroites et des échanges fréquents propres à ouvrir des voies convergentes pour la défense et l'illustration du vieux pays.

« Alain Colas n'est jamais venu à l'Académie du Morvan : il vivait sous de trop lointains horizons. Mais nous savions, par quelques témoignages épistolaires, que son intention était bien de venir, ne serait-ce qu'un seul jour, s'asseoir parmi nous pour y retrouver les rythmes apaisants de son terroir natal. Le sort qui fut le sien ne l'a pas voulu. Alain Colas, ce marin de grandes courses s'est perdu en mer au moment où, comme l'a rappelé l'amiral de Bourgoing, son courage et sa réactivité forçaient l'admiration.

« Trois hommes, trois personnalités radicalement différentes qui, chacune à sa manière, de près ou de loin, ont bien servi le Morvan.

« Cependant, malgré ses deuils, l'Académie a poursuivi la tâche entreprise et a conçu de nouveaux projets : peu de jours après notre dernière assemblée

Cela dit, il m'appartient de présenter, au nom du conseil d'administration, un nouveau jet. Nous pensons qu'une assemblée nombreuse et vivante comme la nôtre, dont tant de membres sont qualifiés dans tant de disciplines, se devaient d'aborder des sujets neufs et encore connus. L'un de ces thèmes la Résistance qui a cessé de l'actualité elle-même il y a trente-cinq ans, mais dont l'histoire vraie ne s'écrit que pas à pas, au fur et à mesure de la progression des recherches actives qu'elle suscite. C'est que, d'ores et déjà, certains de ses aspects sont bien définis et d'autres, les plus nombreux encore, doivent être laissés provisoirement de côté jusqu'à ce que les documents qui les font aient subi la lente et indispensable décantation qui clarifie toute matière historique.

C'est donc, vous le voyez, avec beaucoup de prudence que nous avons envisagé de publier, sous l'égide de l'Académie, une



Au bureau, de gauche à droite : l'amiral DE BOURGOING, Mme Suzanne BASTID, le D^r OLIVIER

déjà assurés de celle du professeur Claude Rolley au double titre de la Société d'études d'Avalon et de l'Académie du Morvan, et je sais que parmi nous, d'autres auteurs ont déjà décidé de répondre à cet appel.

« Notre ami Marcel Meunier, membre du conseil d'administration, a reçu mandat de nous représenter dans les concertations préliminaires relatives à ce congrès. Pour ma part je participerai dans le courant du mois de juillet à une réunion au sommet

plus urgente que la moins bonne qualité du papier peut rendre difficile la récupération et la consolidation des feuilles les plus anciennes, surtout si elles ont été pliées.

« Or, le seul procédé efficace de conservation de cette sorte de documents n'est ni simple, ni courant. Il n'existe pas d'entreprise privée, ni d'artisans qui s'en chargent. Seule, la Bibliothèque nationale dispose d'un atelier de séri-collage pour ses propres besoins : le séri-collage est une

tion du conseil d'administration, furent ratifiées les candidatures de MM. le docteur Beyssac, Gautrin, Lassus et Mlle Picard.

Officiellement constitué, le conseil d'administration se réunit au cours d'une brève suspension de séance pour élire son président. Le choix unanime se porta sur Mme Suzanne Bastid, membre de l'Institut.

Née à Rennes où son père, notre regretté confrère Jules Bastide, enseignait à la Faculté de droit, elle épousa Paul Bastide.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Président : Mme Suzanne Bastid.
- Vice-présidents : MM. Claude Régier, Jacques Thévenet.
- Chancelier perpétuel : M. le docteur Olivier.
- Vice-chancelier : M. Jean Séverin.
- Secrétaire : M. J. Roblin.
- Trésorier : M. le docteur Petit.

DU MORVAN

Au sommaire du bulletin NO 11 :
LES HABITATS RURAUX DANS LE HAUT-MORVAN A L'EPOQUE ROMAINE :
 La maison gauloise de l'Huis-Labbé - Le promontoire d'Outron -
 L'édifice des Raviers - La villa des Chagniat - La villa d'Auxon, par
 le Dr. L. Olivier.
 Une correspondance inédite de J.G. Bulliot.

Prix de l'abonnement : 30 F. Au numéro : 20 F.
 Le bulletin est en vente dans les maisons de la presse et dans de
 nombreuses librairies de Nevers, Autun, Château-Chinon, Avallon, Sau-
 lieu, etc.
 Pour se procurer les bulletins déjà parus, prière de s'adresser au
 directeur de la publication : M. Marcel Vigreux, à Ménéssaire,
 21430 Liernais.

LUZY en cartes postales anciennes

Nous devons à trois Luzyciens :
 Roger Billaut, Daniel Montchar-
 mont et Jean-Louis Lauriau, un
 album offrant près d'une centaine
 de cartes postales qui font revivre,
 du XVI^e siècle aux lendemains de
 la première guerre mondiale, cette
 petite ville du Morvan sise aux
 confins de la Nièvre et de la
 Saône-et-Loire.

Comme en préface les auteurs
 ont reproduit, d'après le livre
 d'Amédée Jullien « La Nièvre à tra-
 vers le passé », le plan de la ville
 et de ses faubourgs au XVI^e siè-
 cle. Des murs l'entouraient, pro-
 tégés par des fossés qu'alimen-
 taient les eaux d'un étang. On y
 pénétrait par deux portes pour-
 vues de tourelles et de machicou-
 lis : à l'ouest, la porte d'Halène, à
 l'est, la porte d'Autun.

Tournons les pages... Voici
 l'église Saint-Pierre en 1902, l'an-
 cien grenier à sel, la tour d'Anfre-
 ville, vestige du XVI^e siècle, la
 porte du Colombier, (même épo-

que), la tour octogonale, celle des
 Barons (ancien donjon), les tapis-
 series d'Aubusson qui ornent la
 grande salle de l'hôtel de ville.

Deux photographies évoquent
 la grande guerre : la revue, en
 1914, d'un bataillon d'Infanterie
 Territoriale cantonné à Luzy, et le
 passage, en 1916, d'un convoi de
 l'armée américaine. Puis de vieil-
 les maisons : celles du faubourg
 des Loges, l'ancienne usine à gaz,
 le château de Champvigny, la
 maison Boulu qui s'élevait à l'em-
 placement de la nouvelle
 poste... J'en passe pour vous épar-
 gner une énumération fastidieuse.

Les auteurs de ce recueil n'ont
 oublié ni les sports, ni les loisirs.
 Ils nous présentent le « quinze »
 de Luzy en 1905, le départ d'une
 course cycliste le 14 juillet 1924,
 un festival de musique en 1907,
 une fête foraine en 1925, une
 « Victoria », un char humoristique,
 clous d'une cavalcade. Puis le
 vieillesse et le fléau.

Pittoresques, parfois émouvantes,
 sont les images de la vie rura-
 le : la remise des « présents »
 des métayers au châtelain, la
 louée des domestiques, le ferrage
 des bœufs, le sabotier, les scieurs
 de long, la fileuse au rouet, l'abat-
 tage et le transport du bois, la
 rentrée des foins, le foirail qui,
 certains jours, rassemblait jusqu'à
 deux mille bovins.

Il a fallu trois ans de travail à
 Roger Billaut et à ses collabora-
 teurs pour composer ce témoi-
 gnage vivant du passé luzycien.
 En cette année du patrimoine, les
 fervents de notre folklore, les
 Morvandiaux qui ont le culte du
 souvenir, voudront acquiescer cet
 album qui éveille la mémoire af-
 fective, et charme la mélancolie
 qu'engendre le sentiment de re-
 trouver des temps révolus.

Ils accompliront en outre, un
 geste de solidarité : ce bel album
 est vendu au profit du club des
 personnes âgées de Luzy. Ils
 pourront se le procurer sur place,
 à la librairie Sal, place du 11-
 Novembre, ou à la maison de la
 presse, 10 rue de la République à
 Luzy, au prix de 60 F, ou en
 s'adressant à M. Roger Billaut,
 club vermeil, chemin de ronde,
 58170 Luzy. (Ajouter 10 F pour
 frais de port et d'expédition).

ROGER DENUX

1979 : 30.874,64 F. en augmen-
 tation de 595,04 F sur celui de
 l'année précédente.

Les prévisions budgétaires pour
 l'année 1980 s'équilibrent en recet-
 tes et dépenses à 40.063 F.

Le rapport moral

Il appartient chaque année à
 notre chancelier perpétuel de
 présenter le rapport des activités
 de l'Académie pour l'année écoulée
 et de dresser celui des activi-
 tés prochaines.
 « Mais avant, dit-il, de rendre
 compte de nos travaux et de nos
 projets, qu'il me soit permis d'é-
 voquer un instant l'exemple de
 ceux qui nous ont quitté : le pré-
 sident de Bourgoing a fait leur
 éloge, exprimant ainsi la peine
 profonde de tous académiciens
 du Morvan.

« Puis-je redire, comme je l'ai
 ressenti, que Jean Menand fut
 vraiment l'un de ces justes dont
 l'humanisme serein et ferme ne
 transigeait ni avec les apparences,
 ni avec les conventions, de sorte
 que l'unanimité et exceptionnelle
 estime, dont il bénéficiait, encore
 l'honneur qu'il faisait à ceux que
 lui-même estimait.

« Marc Chevrier fut non seule-
 ment le spécialiste reconnu et
 talentueux d'une expression musi-
 cale issue de notre folklore, mais
 aussi l'un des principaux respon-
 sables d'une importante associa-
 tion régionale, très proche de la
 nôtre, quoique plus ancienne, de
 sorte qu'en appartenant à l'Aca-

1979 : 30.874,64 F. en augmen-
 tation de 595,04 F sur celui de
 l'année précédente.

Les prévisions budgétaires pour
 l'année 1980 s'équilibrent en recet-
 tes et dépenses à 40.063 F.

générale les « Parlers du Mor-
 van », sortis des presses, étaient
 déposés, distribués et vendus
 chez Klincksieck à Paris où tout
 un chacun peut les acquérir.
 Cette publication a été un succès,
 sur tous les plans, grâce au
 mécénat des uns et à l'efficacité
 des autres. Je songe d'une part
 aux ministères concernés, aux
 collectivités régionales ou locales
 informées par les élus qui les
 président, à une généreuse dona-
 trice et, d'autre part, à ceux des
 nôtres qui se sont consacrés à
 l'entreprise : Mme Paule Ber-
 trand, Joseph Petit, Marcel Vi-
 greux.

« Enfin, nul, sans doute, ne
 pensera que je sors de mon sujet
 si je me félicite d'une récente
 exposition sur les « patois du
 Morvan », conçue et réalisée au
 siège du Parc Naturel Régional,
 à Saint-Brissot, sous l'autorité du
 président Paul Flandin, du direc-
 teur Bertrand, de Marcel Vigreux
 et de leurs nombreux collabora-
 teurs. Ne s'agit-il pas, en effet,
 de la suite opportune et de l'il-
 lustration souhaitable de notre
 édition des « Parlers » ? Je vois
 dans ces deux initiatives, indé-
 pendantes et complémentaires,
 les deux volets d'une même
 action telle que celles que j'évo-

thèse d'histoire contemporaine
 soutenue à l'Université de Paris
 X^e, le 29 juin 1979, par Jacques
 Canaud, thèse intitulée « Les
 maquis du Morvan ». La meil-
 leure analyse que je peux vous
 donner est celle que l'auteur a
 rédigé à mon intention : ce tra-
 vail, de 600 pages, étudie en
 détail les maquis du Morvan et
 plus spécialement la « Vie des
 maquis en 1943-1944 ». Il est le
 fruit de quatre années de recher-
 ches dans tout le Morvan (une
 partie de ma famille réside à
 Château-Chinon, ce qui explique
 mon intérêt pour cette région). Il
 est illustré par des photographies
 et accompagné de cartes, de cro-
 quis et de tableaux statistiques.
 J'ai utilisé à la fois un grand
 nombre d'archives et de docu-
 ments privés, mais aussi les
 archives du Comité d'histoire de
 la Seconde guerre mondiale (Pa-
 ris) et la documentation de la Bi-
 bliothèque internationale d'his-
 toire contemporaine (Nanterre).
 J'ai voulu, dans cette étude, lais-
 ser volontairement de côté l'as-
 pect purement militaire (actions,
 sabotages, combats, dont la liste
 est souvent longue mais fasti-
 dieuse), afin de privilégier l'as-
 pect humain, sociologique, c'est-à-
 dire la vie de tous les jours des
 milliers de maquisards dans les
 forêts morvandelles, avec leurs
 problèmes quotidiens. Il s'agit
 donc d'une conception relative-
 ment neuve, qui écarte également
 tous les aspects polémiques d'une
 période très agitée, et qui, je le
 crois, peut intéresser actuellement
 de nombreux habitants du Mor-
 van.

« Ainsi, vous l'avez entendu, le
 danger a été ressenti, l'écueil a
 été nettement aperçu, « tous les
 aspects polémiques » ont été évi-
 tés. Il suffisait à l'auteur de bien
 limiter son sujet et c'est ce qu'il
 a fait. Cet aspect de la vie mor-
 vandelle, dans une période
 récente et exaltante a pu être
 décrite comme on écrit aujour-
 d'hui l'histoire, c'est-à-dire à par-
 tir des seules informations objec-
 tives que l'on possède et sans
 aucune idée préconçue. L'œuvre
 de Jacques Canaud répond à ces
 critères. C'est pourquoi notre
 compagnie peut envisager, sous
 réserve de votre accord, l'édition
 et la diffusion de ce solide docu-
 ment régional.

« Il faut aussi que vous sachiez
 qu'est devenu le tour de l'Acadé-
 mie du Morvan d'organiser et
 d'animer conjointement avec la
 Société d'études d'Avallon et les
 Amis de Vézelay, le congrès de
 l'Association Bourguignonne des
 Sociétés Savantes en 1981. Cela
 veut dire notamment que nous
 aurons à présenter un certain
 nombre de communications se
 rapportant, préférentiellement, au
 Morvan du nord. Nous sommes

bles des deux autres associations
 intéressées. Je tiens à remercier
 spécialement Marcel Meunier
 dont la notoriété, la disponibilité
 et les bons avis me facilitent
 grandement la tâche dans cette
 affaire où les contacts ne sont ni
 proches, ni simples.

« Je ne voudrais pas oublier,
 dans nos rapports avec les asso-
 ciations culturelles, la mission
 dont a bien voulu se charger notre
 collègue M. Colette qui a
 représenté l'Académie du Morvan
 deux années consécutives aux
 congrès nationaux des Sociétés
 Savantes à Bordeaux et à Caen.
 Comme il nous en a rendu compte
 il a été peu question du
 Morvan. Ceci est regrettable et
 je crois que notre conseil d'admini-
 stration devra, dans l'avenir, se
 souvenir de cette lacune et faire
 en sorte que l'Académie soit éga-
 lement présente au niveau natio-
 nal.

« Le programme de nos activi-
 tés culturelles prochaines sera
 clos quand je vous aurai fait
 part du projet relatif à notre tra-
 ditionnelle sortie d'automne : il y
 a un an environ, une première
 rencontre provoquée par notre
 confrère André Basdevant, nous
 a permis de renouer avec Mme
 Romain Rolland et de nous mé-
 nager une seconde et toute ré-
 cente entrevue à Paris.

« Mme Romain Rolland a
 commenté avec une grande bien-
 veillance les conditions d'une vi-
 site de l'Académie du Morvan au
 Centre de rencontre internationa-
 les Jean-Christophe de Vézelay,
 dans la première quinzaine d'oc-
 tobre. Au cas où notre périple
 saisonnier nous conduirait de la
 maison natale de Clamecy à la
 sépulture de Brèves, je crois
 pouvoir vous assurer que Mme
 Romain Rolland honorerait tout
 spécialement l'Académie de sa
 présence à Vézelay. En ce qui
 concerne notre gestion, une ques-
 tion urgente doit être posée :
 c'est celle du classement et de la
 conservation des publications de
 l'Académie, c'est-à-dire des col-
 lections de nos pages et de nos
 bulletins. Nous en avons discuté,
 en conseil d'administration, avec
 les responsables, Marcel Bar-
 botte, qui rédige et maintient la
 qualité de la page au niveau que
 l'on sait et Marcel Vigreux qui
 veille, lui aussi, à la bonne tenue
 de notre bulletin. Le problème
 posé est différent selon qu'il
 s'agit de la page ou du bulletin.

« Nous disposons d'ores et déjà
 d'une série de onze bulletins for-
 mant un ensemble de
 250 à 300 pages. Il est donc
 temps de rassembler tout ou par-
 tie sous une même reliure qui
 formera le premier tome de la
 série. Cela est simple.

« Mais nos pages ont été
 publiées en grand format dans les
 deux journaux régionaux que
 vous connaissez. « Le Courrier
 de Saône-et-Loire » et « Le
 Journal du Centre », depuis la
 fondation de l'Académie. C'est
 dire que le lot est important et
 que sa protection est d'autant

un encollage au recto de chaque
 document de manière à le recou-
 vrir définitivement d'une feuille
 de papier Japon. Chaque page,
 ainsi préparée, passe dans le four
 de séchage, puis l'ensemble des
 feuilles est mis sous presse et
 ébarbé avant d'être relié. Ce pro-
 cédé permet de consolider le
 papier de journal tout en lui
 maintenant sa souplesse et sa lisi-
 bilité.

« Mme Olivier-Millot, conser-
 vateur au département des périodi-
 ques de la Bibliothèque natio-
 nale, a obtenu, pour l'Académie,
 l'autorisation de faire appel aux
 techniciens qui appliquent cette
 méthode et qui relèvent de son
 service. Si vous donnez suite à ce
 projet, l'administration de la Bi-
 bliothèque nationale ne deman-
 dera à l'Académie que le règlement
 des heures effectivement consa-
 crées par ses techniciens au traie-
 tement de nos documents. J'a-
 joute que, pour des raisons rela-
 tives à l'élaboration du pro-
 gramme de l'atelier de séri-
 collages, il est indispensable que
 notre demande soit formulée
 avant l'automne.

« Tels sont donc les projets sur
 lesquels je vous demande de
 vous prononcer. Nous allons les
 reprendre successivement, sans
 oublier les questions diverses que
 vous pouvez être amenés à
 poser.

« Mais auparavant, nous aurons
 à voter, si vous le voulez bien,
 l'honorariat du président sortant, à
 élire quatre membres titulaires et
 le nouveau conseil d'administra-
 tion, auquel chaque académicien
 peut ici, présenter sa candida-
 ture, nonobstant la liste non li-
 mitative que je vais vous proposer :
 il s'agit de celle des conseillers
 sortants, tous rééligibles, qui ont,
 depuis trois ans, formé autour du
 chancelier, non pas un conseil
 formel, mais une équipe de tra-
 vail soudée et décidée à mener,
 vite et bien, chacune de nos en-
 treprises. A l'échéance de leur
 mandat, je leur dois publique-
 ment, et à chacun, des remercie-
 ments que justifient le succès de
 leurs actions, et, partant, la noto-
 riété grandissante de l'Académie.

« Ensuite, le conseil choisira en
 son sein, conformément à nos
 statuts, le nouveau président de
 l'Académie du Morvan, désigné
 pour trois ans et une fois renou-
 velable. Enfin se déroulera la
 passation des pouvoirs entre les
 deux présidents »

Elections

Pour le renouvellement du
 conseil d'administration, aucune
 candidature nouvelle ne s'étant
 proposée l'appel du chancelier,
 les membres sortants furent re-
 conduits dans leurs fonctions.

Par acclamations, l'honorariat fut
 conféré à l'amiral de Bourgoing
 qui, au cours de deux mandats
 successifs, avait présidé avec
 autant de tact que de sagesse aux
 destinées de notre Académie.

En remplacement des membres
 titulaires disparus, et sur proposi-

de l'Industrie. Nous la retrouvons
 à son tour, professeur de droit
 international à Lyon, puis à
 Paris, ainsi qu'à l'Institut des
 sciences politiques.

Sa compétence et son autorité
 lui valent d'être à neuf reprises
 membres de la délégation fran-
 çaise à l'Assemblée des Nations
 Unies où elle préside le tribunal
 administratif. Membre de l'Insti-
 tut de droit international, elle de-
 vient la vice-présidente.

Nommée à la Commission
 française pour l'UNESCO, elle
 s'intéresse particulièrement aux
 problèmes des droits de l'homme.
 Elle est élue en 1971 à l'Institut
 (première femme entrant à l'Insti-
 tut), et prend, à l'Académie des
 sciences morales et politiques, la
 suite de son père et de son mari.

On se souvient qu'à l'issue de
 notre assemblée générale de
 1977, Mme Bastid avait prononcé
 une magistrale conférence sur
 « Droits de l'Homme et politique
 internationale ».

A la reprise de la séance,
 l'amiral de Bourgoing présente
 ses compliments et ses vœux à
 Mme Bastid, qui remercie le
 conseil d'administration et l'as-
 semblée de l'honneur qui lui est
 fait, mais ne se dissimule par
 l'importance des tâches et des
 responsabilités nouvelles qui lui
 échoient. C'est dans la ferveur
 qu'elle porte au Morvan, et pour
 son rayonnement, qu'elle mettra
 ses compétences et son autorité
 au service de l'Académie.

Après un échange de vues sur
 des questions diverses, et l'ordre
 du jour étant épuisé, prend fin
 l'assemblée générale, plat de
 résistance auquel devait suivre le
 dessert sous la forme d'un
 concert remplaçant, cette année,
 la traditionnelle conférence qui
 clôture habituellement nos réu-
 nions.

L'auditoire ne ménagea pas ses
 applaudissements aux artistes :
 M. J.A. Berry, guitariste ; J.M.
 Chrétien, violoncelliste et Mlle
 Catherine Malprad, pianiste, qui,
 dans un programme éclectique,
 nous donnèrent un aperçu de
 leur talent.

Un vin d'honneur offert par
 la municipalité de Château-
 Chinon réunit ensuite les partici-
 pants. M. François Mitterrand
 accueillit et remercia les membres
 de l'Académie, dont il est l'un
 des fondateurs, « dans cette pe-
 tite ville, capitale du Haut-
 Morvan où toute l'histoire et
 tous les siècles sont rassemblés,
 petite capitale qui se penche
 moins sur son passé par intérêt
 nostalgique que pour en tirer des
 enseignements pour le devenir de
 ce pays. »

Mme Bastid exprima au maire
 et à la municipalité de Château-
 Chinon les remerciements de l'A-
 cadémie pour son accueil tou-
 jours cordial.

Le déjeuner confraternel, à
 l'hôtel du Vieux Morvan, qui
 réunit une centaine de convives,
 clôture cette journée.